



30-ESTHÉTIQUE

DESCRIPTION DE CONCOURS 2025

Mise à jour le 11 juin 2024

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence du participant dans certaines tâches du métier.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

L'esthétique est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

- Traitement facial, soin des yeux et des lèvres, drainage lymphatique et globes froids;
- Maquillage créatif sur le thème des saisons;
- Soins du corps et massage, massage du cuir chevelu avec peigne de jade – mini pédicure;
- Manucure avec vernis gel rouge, dessins sur les ongles naturels, mains et avant-bras.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

- Traitement facial, soin des yeux et des lèvres, incluant un drainage lymphatique du visage, du cou, du décolleté et des trapèzes, l'utilisation d'appareils BT-Sonic et BT-Micro, de globes froids et des serviettes chaudes;
- Maquillage créatif du visage, du cou et du décolleté, inspiré de 2 saisons choisies par le compétiteur, à reproduire selon les informations fournies sur le site;
- Soins du corps comprenant une exfoliation des jambes et des pieds, enveloppement à la boue, massage de la tête avec peigne de jade avec points de pression, mini-pédicure incluant coupe, limage des ongles et soins à la cuticules, vernis régulier français.
- Manucure et dessins sur les ongles naturels, coupe et limage des ongles et soin à la cuticule, exfoliation des mains et des bras, massage, vernis rouge gel. Dessins main levée sur les auriculaires (pas de 3D), suivi d'un dessin sur le dessus de la main et de l'avant-bras (jusqu'au coude) avec le thème des saisons.

Note :

- ***Les modèles seront présélectionnés et uniformes pour tous les candidats;***
- ***Le candidat n'aura pas à fournir un modèle conforme aux exigences. Toutefois, un modèle lui sera assigné par un tirage au sort.***

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Fiche de consultation	28 février 2025
Fiches des produits	28 février 2025
Fiches techniques	28 février 2025
Projet d'épreuve	28 février 2025



3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Les appareils, l'équipement, la literie et les produits pour les compétitions;
- Fauteuils d'esthétique;
- Tables de service (2 ou 3 tablettes) avec prises électriques;
- Lumière avec loupe;
- Tabourets avec dossier;
- Lampe DEL;
- Appareil ultrasonique;
- Chauffe-serviettes.

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- À confirmer.

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Uniforme professionnel;
- Chaussures noires de type professionnel;
- Bas assortis.



4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins
- Gants de vinyle.

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Souliers avec semelles antidérapantes.



5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes provenant de l'industrie.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basé sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Traitement facial	30 pts
Soin corporel et massage	30 pts
Manucure avec dessin sur ongles naturels, mains et avant-bras	20 pts
Maquillage créatif	20 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Traitement facial » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Soin corporel et massage » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Manucure avec dessin sur ongles naturels, main et avant-bras » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres, pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Se rapporter au Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui est affiché sur le site : www.olympiadesmetiers.quebec

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétiteurs avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.

6.3 Divers

- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur
- Tout retard ne sera pas toléré.

7. EXPERT

Nom	Maryse Bureau
Organisme	École des métiers spécialisés de Laval
Courriel	Mbureau@csslaval.gouv.qc.ca